



Île-de-France

Ça suffit ! Halte à la casse de l'école !

Depuis trois ans, l'école est taillée en pièces par les décisions budgétaires du gouvernement.

La spirale infernale des suppressions de postes, **ça suffit !**

La suppression des TPE en terminale, **ça suffit !**

L'aggravation des conditions de travail des élèves et les sureffectifs, **ça suffit !**

Les suppressions des options, **ça suffit !**

La suppression de filières professionnelles qui empêche les lycéens de poursuivre leur scolarité à proximité, **ça suffit !**

Le blocage de la scolarisation des moins de 3 ans et les suppressions de postes en maternelle, **ça suffit !**

Le transfert des personnels TOS aux départements et aux régions, au risque de la privatisation, **ça suffit !**

La surdité du gouvernement sur la loi Fillon, **ça suffit !**

Le mépris du gouvernement pour les lycéens qui s'opposent massivement depuis plusieurs semaines à la loi Fillon, **ça suffit !**

Parents, SAMEDI 2 AVRIL 2005 à 15 heures *

**Mobilisons-nous tous aux côtés de nos jeunes pour sauver
l'école de la casse programmée.**

L'avenir de l'école, c'est l'avenir de nos enfants.

Nous sommes tous concernés.

Le gouvernement doit entendre.

**Le gouvernement doit dégager un budget d'urgence
pour l'école.**

*** Départ de la manifestation Place de la République : rdv angle République rue du temple
14 h 30 sous le ballon jaune de la FCPE, derrière le cortège lycéen.**

Le comité régional FCPE Ile de France regroupe les CDPE 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95



La FCPE Île-de-France dit :

Non à la loi Fillon ...

...Oui à la rénovation du système éducatif !

10 propositions pour la transformation de l'école

- Un **socle commun de connaissances**, de formation générale permettant aux jeunes d'être de futurs citoyens capables de comprendre le monde qui les environne afin d'agir dessus dans le sens du progrès de tous. Ce qui implique d'intégrer au socle toutes les disciplines arts, la culture, le sport, histoire, géographie, la technologie,
- La **reconnaissance de l'école maternelle**, avec sa spécificité comme élément indispensable pour entrer dans les apprentissages, l'amélioration des conditions d'accueil et de scolarisation. Le maintien du droit à la scolarisation dès l'âge 3 ans et dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent ;
- Des **contenus d'enseignement** redéfinis et des moyens d'enseignement et d'évaluation permettant l'acquisition et la maîtrise des savoirs par tous ainsi que l'accès à l'autonomie, de la maternelle à la terminale, (dédoublé et effectif réduit dans les classes, méthodes pédagogiques actives, interdisciplinarité, TPE...);
- La **gratuité complète** de l'école y compris de l'équipement professionnel, élément indispensable pour la réussite de tous ;
- Une réelle **politique d'orientation choisie** avec des personnels Co-Psy en nombre suffisant et formés, des passerelles entre les différentes filières pour garantir le droit à l'erreur ;
- La valorisation et la reconnaissance à **égalité de toutes les voies de formation** : générales, technologiques et professionnelles impliquant une réelle revalorisation de l'enseignement professionnel;
- Une véritable **réforme du bac** permettant une évaluation de la maîtrise des connaissances acquises et garantissant la pérennité du caractère national et de premier diplôme universitaire ;
- Une redéfinition de la **politique des ZEP** accompagnées de moyens vraiment différenciés (saut qualitatif) ;
- Un **plan pluriannuel de recrutement** des personnels pour un enseignement, un encadrement éducatif et des remplacements de qualité ;
- Une réelle reconnaissance de la **place des parents** à l'école (un statut de représentant de parent d'élève).

Aucune de ces propositions ne se trouve dans la loi, qui ne permettra pas, bien au contraire, de lutter contre l'échec scolaire, c'est pourquoi :

**La FCPE Île-de-France France exige
le retrait de la loi Fillon
et un autre budget pour l'Éducation nationale !**

Une loi d'orientation ambitieuse doit prendre en considération les attentes de tous les membres de la communauté éducative (personnels enseignants et non-enseignants, parents, élèves) et garantir un grand service public d'éducation, démocratique, gratuit et laïc, pour la réussite de tous.

Le comité régional FCPE Ile de France regroupe les CDPE 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95